

REGLEMENT DU C.F.E.B.

Le Championnat de France des Ecoles de Bridge est une compétition, à caractère pédagogique, réservée aux élèves des Ecoles de Bridge licenciés à la FFB.

Elle se déroule en deux séances, sous forme d'un tournoi par paires en donnes précotées.

Les enseignants doivent prendre en charge l'organisation de ce championnat pour leurs élèves. Plusieurs écoles peuvent se regrouper.

Niveaux de jeu :

Il existe trois niveaux de jeu :

Bridge français 1^{er} niveau : élèves débutants, NL.

Bridge français 2nd niveau : élèves classés au maximum 4^e série Promo.

SEF : élèves classés au maximum 3^e série Carreau.

Les élèves de niveau différent ne doivent pas être mélangés. Au cours d'une même séance, un élève ne pourra participer que sur un seul niveau et dans un seul club.

En cas d'élèves n'appartenant pas à l'école du club, il est nécessaire de contacter leur enseignant.

Résultats :

- A chaque séance, un classement national est édité par niveau.
- Après les deux séances, un classement cumulé est établi, également par niveau. Pour figurer sur le classement cumulé, les élèves doivent avoir participé aux deux séances *sur le même niveau*.

Dotations :

Chaque séance de la compétition recevra une dotation de Points d'Expert :

- Les joueurs ayant réalisé 50% et plus recevront une dotation forfaitaire de 100 PE,
- Les joueurs ayant réalisé moins de 50% recevront une dotation forfaitaire de 50 PE,
- Les joueurs ayant participé aux deux séances recevront un bonus de 100 PE.

Un classement national sera établi par niveau et les gagnants seront récompensés (coupes, lots,...).

Systèmes et conventions autorisés :

A – Premier et deuxième niveau :

Le système utilisé est le système officiel de la Fédération Française de Bridge, publié en 2002 dans les ouvrages de la collection "Le Bridge Français".

✦ Pour le jeu de la carte, le système de signalisation suivant est obligatoire :

- à Sans-Atout :
 - Entame 4^{ème} meilleure
 - Pair - impair
 - Appel - Refus
 - Défausses : appel direct
- à l'atout :
 - Entame: pair/impair strict ou grosse carte décourageante
 - Pair - Impair
 - Appel - Refus
 - Défausses : appel direct

C - Niveau S.E.F.

✦ Pour les enchères, les méthodes de base autorisées sont les suivantes :

- Système d'Enchères Français⁽²⁾
- Majeure cinquième
- Enchères naturelles

Les conventions sont autorisées, sous réserve qu'elles n'aient qu'une seule signification, et qu'elles ne modifient pas les conditions d'ouverture prévues par le système.

Exemples de conventions non autorisées :

- Cue bid de l'ouverture majeure (ex : 1♠ 2♠) montrant l'autre majeure et une mineure indéterminée
- Psychic d'ouverture
- 2♠ multicolore

Exemples de conventions autorisées :

- Cue-bid de l'ouverture majeure (ex : 1♠ 2♠) montrant l'autre majeure et les Trèfles.
- Intervention à 2SA : bicolore mineur.
- Contre spoutnik généralisé.

✦ Au jeu de la carte, la signalisation autorisée est la même que celle indiquée ci-dessus, mais les élèves pourront de plus employer les appels de préférence en cours de jeu et les défausses Lavinthal à Sans Atout.

Remarque importante

Les définitions précédentes excluent l'emploi de tous systèmes d'enchères ou de signalisation différents, tels que :

- l'entame du 10 prometteur, ou "10 et 9 Kantar"
- les entames inversées
- la première défausse italienne ou le flanc italien
- les systèmes à base de Trèfle fort

⁽²⁾ La brochure S.E.F. publiée par la F.F.B. en 2006 sert de référence